

**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT**

**BEPECASER
13 septembre 2000**

ÉPREUVE DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Question n° 1

Sur une route à sens unique de circulation:

- lorsque la circulation s'établit en files ininterrompues sur toutes les voies, le fait que les véhicules d'une file circulent plus vite que les véhicules d'une autre file est considéré comme un dépassement:

- A - vrai,
- B - faux.

- le dépassement d'un tramway peut s'effectuer à gauche :

- C - vrai,
- D - faux.

Question n° 2

Les véhicules automobiles doivent être équipés de feux dans les conditions suivantes:

- à l'avant, pour qu'ils éclairent bien ou soient visibles la nuit, par temps clair, quand ils sont allumés :

- A - de seulement deux feux de position visibles à une distance de 150 m,
- B - d'au moins deux feux de route éclairant sur une distance minimale de 100 m,
- C - de seulement deux feux de croisement éclairant sur une distance minimale de 100 m,

- à l'arrière, pour les véhicules mis en circulation à compter du 1 octobre 1990 :

- D - d'un ou deux feux de brouillard.

Question n° 3

A - Tout conducteur débouchant sur une route à partir d'une voie privée non ouverte à la circulation publique doit céder le passage aux véhicules venant de droite uniquement.

B - Tout conducteur, à un feu rouge clignotant, peut passer au ralenti.

C - Tout conducteur abordant un carrefour à sens giratoire annoncé par une signalisation spécifique est tenu de céder le passage aux usagers circulant sur la chaussée qui ceinture le carrefour.

Question n° 4

Une contravention pour dépassement dangereux peut entraîner la suspension du permis de conduire :

- A - vrai,
- B - faux.

Le conducteur condamné définitivement suite à un dépassement sur la troisième voie de gauche d'une chaussée à double sens de circulation comportant trois voies perd :

- C - quatre points de son permis de conduire,
- D - trois points de son permis de conduire.

Question n° 5

Sur une route classée à grande circulation traversant une agglomération, la vitesse peut être relevée à :

- A - 70 Km/h par arrêté du préfet,
- B - 80 Km/h par arrêté du maire,
- C - 70 Km/h par arrêté du président du Conseil général.

Question n° 6

En 1998, les personnes âgées (65 ans et plus) représentent environ :

- A - 44 % des piétons tués sur les routes françaises,
- B - 20 % des piétons tués sur les routes françaises,
- C - 9 % des piétons tués sur les routes françaises.

Question n° 7

Les panneaux de signalisation de direction :

- A - de couleur bleue, sont implantés exclusivement sur le domaine autoroutier,
- B - de couleur verte, sont utilisés pour la signalisation des agglomérations importantes sur certains itinéraires définis pour les relier entre elles,
- C - de couleur jaune, sont utilisés pour des indications de direction à caractère temporaire ou d'exploitation.

Question n° 8

Dans les écoles de conduite :

- A - chaque salarié travaillant à temps plein bénéficie d'un repos hebdomadaire de 36 heures consécutives au minimum incluant le dimanche,
- B - chaque salarié travaillant à temps plein bénéficie d'une ou plusieurs pauses journalières d'une durée totale d'au moins une demi-heure, si sa journée de travail est égale ou supérieure à six heures, sauf accord contraire entre l'employeur et le salarié,
- C - les heures de travail perdues par suite de chômage des jours fériés peuvent donner lieu à récupération ou à réduction de rémunération.

Question n° 9

En école de conduite, dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) :

- lors de l'évaluation de synthèse de l'étape n° 3, l'élève doit utiliser la conduite commentée sur un parcours préparé à l'avance sur une carte routière :

- A - vrai,
 - B - faux,
- la phase pratique du dernier rendez-vous pédagogique doit comporter :**
- C - un trajet préparé à l'avance sur une carte routière, comportant des parcours en agglomération, sur route et, si possible, sur autoroute,
 - D - une sensibilisation aux conditions d'examen du permis de conduire.

Question n° 10

- A - La distance parcourue pendant le temps de réaction est proportionnelle à la vitesse et au temps de réaction.
- B - La distance de freinage est proportionnelle au carré de la vitesse.
- C - La distance d'arrêt est égale à la somme de la distance parcourue pendant le temps de réaction et de la distance de freinage.
- D - La vitesse décroît de manière linéaire lors d'un freinage d'urgence.

Question n° 11

L'action de l'Etat en matière de sécurité routière :

- A - s'articule autour de trois pôles : les usagers, les véhicules, l'environnement,
- B - s'exerce dans un cadre interministériel, avec les services de l'Etat concernés.
- C - est dirigée par deux personnes dont l'une assure la mission de coordination interministérielle, l'autre la gestion des compétences d'administration centrale des transports.

Question n° 12

Dans le gaz d'échappement d'un véhicule à moteur thermique, les principales émanations contiennent :

- A - du gaz carbonique (CO₂),
- B - de l'eau (H₂O),
- C - du trioxyde de carbone (CO₃),
- D - des hydrocarbures imbrûlés (CH).

Question n° 13

Pour les salariés des écoles de conduite travaillant à temps partiel :

- A - le contrat de travail peut être conclu sur une base annuelle,
- B - le contrat de travail à temps partiel hebdomadaire doit indiquer la répartition des heures de travail au cours de la semaine,
- C - leurs droits aux congés payés et aux possibilités de formation professionnelle sont différents des droits des salariés travaillant à temps plein.

Question n° 14

Les panonceaux schémas :

- A - représentent un schéma de l'intersection qui va être abordée,
- B - ne sont implantés que sur les itinéraires prioritaires,
- C - comportent un trait large qui schématise le tracé de la route prioritaire,
- D - peuvent être placés au-dessous des panneaux « cédez le passage à l'intersection ».

Question n° 15

Sur les autoroutes de liaison, on trouve environ tous les quinze à vingt kilomètres :

- A - une aire de repos,
- B - une aire de service,
- C - un poste d'appel d'urgence relié à un centre de sécurité.

Question n° 16

- A - Une contravention en matière de police de la circulation routière entraîne la perte de un à six points du permis de conduire suivant la gravité de l'infraction.
- B - Plusieurs contraventions commises simultanément entraînent au plus la perte de huit points.
- C - La restitution du nombre de points initial sur le permis de conduire est automatique si le conducteur n'a pas commis une seule infraction sanctionnée d'un retrait de points pendant un délai de trois ans, à compter de la date à laquelle la dernière condamnation est devenue définitive ou du paiement de la dernière amende forfaitaire.

Question n° 17

A condition que le cumul des majorations n'excède pas 400 % de la prime de référence, le pourcentage maximal de la majoration de la prime de référence applicable par l'assureur est fixé à 100 % dans le ou les cas suivants :

- A - un délit de fuite après accident,
- B - trois accidents responsables ou plus au cours de la période annuelle de référence,
- C - un accident responsable en état d'imprégnation alcoolique.

Question n° 18

- A - L'avance à l'allumage permet d'obtenir une meilleure exploitation de la détente des gaz.
- B - L'avance à l'allumage permet de réduire la pollution et la consommation de carburant
- C - Dans certains cas, on retarde l'allumage pour diminuer la consommation de carburant.

Question n° 19

- A - Le taux de mortalité des non ceinturés en voiture est environ deux fois plus élevé que celui des ceinturés.
- B - Le défaut du port de la ceinture de sécurité par les conducteurs est sanctionné par une contravention de deuxième classe et un retrait d'un point du permis de conduire.
- C - La contravention liée au défaut du port de la ceinture de sécurité est dressée à l'encontre du seul conducteur et non des autres contrevenants passagers.
- D - Les femmes enceintes ne sont pas soumises au port obligatoire de la ceinture.

Question n° 20

En 1998, on a enregistré sur les routes françaises :

- A - 93 blessés graves par jour,
- B - 363 blessés graves par jour,
- C - une gravité, en tués pour 100 accidents corporels, la plus élevée depuis vingt ans.

Question n° 21

Les centres d'information routière (le centre national et les centres régionaux) :

- A - renseignent sur les conditions de circulation : météo, bouchons, accidents, trafic, état des routes,
- B - diffusent les informations recueillies par le seul ministère de l'équipement, des transports et du logement,
- C - peuvent être consultés par téléphone, service Internet, minitel, audiotel

Question n° 22

En cas de choc avec un piéton d'un véhicule roulant à 60 Km/h :

- la probabilité de décès du piéton est de 85 % :

A - vrai,

B - faux.

- l'énergie cinétique dissipée est environ une fois et demie plus forte qu'à 50 Km/h :

C - vrai,

D - faux.

Question n° 23

Lors de la mise en route du moteur d'un véhicule automobile, l'énergie électrique utilisée provient :

A - de l'allumeur,

B - du moto-ventilateur,

C - de la batterie d'accumulateurs.

Question n° 24

A - Une évaluation sommative indique les résultats obtenus à l'issue d'une formation.

B - Une évaluation formative a notamment pour objet de mettre en évidence les difficultés rencontrées par un élève afin de déterminer les traitements pédagogiques pour progresser.

C - Les évaluations de synthèse de la formation initiale de l'AAC sont des évaluations sommatives.

Question n° 25

Le dépistage de l'état alcoolique des conducteurs est facultatif :

A - dans le cas d'un accident matériel,

B - dans le cas d'un accident corporel.

Un conducteur qui refuse de se soumettre aux vérifications du taux d'alcoolémie :

C - commet un délit,

D - encourt une suspension du permis de conduire, un emprisonnement de deux ans et une amende de 30000 F ou l'une de ces deux peines seulement.

Question n° 26

L'autorisation d'enseigner à titre onéreux la conduite automobile et la sécurité routière :

A - est délivrée par le préfet du département de résidence pour une période de 10 ans,

B - peut être limitée à l'enseignement théorique,

C - peut être retirée en cas de condamnation pour escroquerie ou abus de confiance.

Question n° 27

En cas de croisement sur une route étroite à forte déclivité :

- le véhicule montant doit laisser le passage au véhicule descendant :

A - vrai,

B - faux.

- si une marche arrière est indispensable, celle-ci s'impose en règle générale :

C - aux véhicules légers par rapport aux véhicules lourds,

D - aux autocars par rapport aux camions.

Question n° 28

Les candidats au permis de conduire de la catégorie « B » selon la formule de l'AAC conservent le bénéfice de leur réussite à l'épreuve théorique générale (ETG) pour cinq épreuves pratiques à condition qu'un délai maximum de deux ans ne se soit pas écoulé depuis l'obtention de l'ETG :

- A - vrai,
- B - faux.

Les candidats au permis de conduire de la catégorie « B », titulaires d'un permis délivré par un Etat membre de l'Union européenne depuis cinq ans au plus, sont dispensés de l'ETG pour cinq épreuves pratiques :

- C - vrai,
- D - faux.

Question n° 29

- A - L'alcool accélère l'élimination de l'eau et augmente l'effet de soif.
- B - Lorsque l'alcool a été consommé au cours d'un repas, le taux d'alcoolémie est diminué de plus de la moitié.
- C - Chez une personne âgée ou chez une femme, chaque verre d'alcool servi dans un bar peut représenter un taux d'alcoolémie de 0,30 g/l de sang.
- D - Certains médicaments contre le rhume ou certains antibiotiques peuvent multiplier les effets de l'alcool.

Question n° 30

Les piétons accidentés de la route sont indemnisés pour leurs dommages corporels, hormis leur faute inexcusable et si celle-ci constitue la seule cause de leurs dommages, à condition d'être âgés de :

- A - moins de dix-huit ans,
- B - moins de seize ans,
- C - plus de soixante ans,
- D - plus de soixante dix ans.

Question n° 31

L'utilisation d'un téléphone portable tout en conduisant son véhicule :

- A - peut affecter la vigilance du conducteur et mettre en cause sa sécurité et celle des autres usagers,
- B - est sanctionnée d'une contravention de première classe,
- C - peut être réprimée d'une peine d'amende pouvant aller jusqu'à 1000 F (230 F en cas d'amende forfaitaire).

Question n° 32

En règle générale :

- A - La pédagogie du regard développe la capacité d'analyse des situations de conduite.
- B - L'élève conducteur débutant a tendance à faire trop attention plutôt que pas assez et à disperser son attention.
- C - Le conducteur novice a besoin de 3 ans ou 30 000 Km pour descendre au niveau de risque d'un conducteur expérimenté.

Question n° 33

Les attitudes par rapport à la sécurité :

- A - se forment uniquement au moment de l'adolescence,
- B - dépendent de facteurs sociaux,
- C - dépendent de facteurs individuels,
- D - orientent et déterminent les comportements.

Question n° 34

Le délit de grand excès de vitesse récemment institué est :

- A - une infraction pour excès de vitesse $>$ ou $=$ à 50 Km/h par rapport à la vitesse limite autorisée ;
- B - une infraction pour excès de vitesse $>$ ou $=$ à 50 Km/h par rapport à la vitesse limite autorisée, commise en récidive dans un délai de deux ans.

Le délit de grand excès de vitesse est sanctionné par :

- C - 3 mois d'emprisonnement ;
- D - une amende de 10 000 F ;
- E - une suspension du permis de conduire de 2 ans maximum.

Question n° 35

Dans un moteur diesel à 4 temps, lors du temps « d'admission », le piston permet l'aspiration :

- A - d'un mélange d'air et d'essence ;
- B - de l'air seul ;
- C - d'un mélange d'air et de gasoil ;
- D - de gasoil seulement.

Question n° 36

En école de conduite :

- A - Il est possible de traiter un objectif de façon linéaire en utilisant des objectifs des étapes suivantes.
- B - Pour valider un objectif spécifique d'une étape de formation, tous les sous-objectifs correspondants déclinés en fin de livret d'apprentissage doivent avoir été validés préalablement.
- C - Lors d'une évaluation de synthèse, l'élève ne doit pas connaître à l'avance les critères de réussite pour ne pas fausser l'évaluation.

Question n° 37

Les éthylomètres :

- A - ont remplacé les alcootests dans le dépistage de l'état alcoolique des conducteurs,
- B - impliquent seulement une présomption de l'état alcoolique,
- C - ont une valeur légale en matière de vérification de l'alcoolémie,
- D - déterminent le taux d'alcool du conducteur par l'analyse de l'air expiré.

Question n°38

En règle générale, la surimplication des jeunes dans les accidents de la route est due :

- A - uniquement à leur âge,
- B - à une interaction de plusieurs variables : âge, inexpérience, exposition au risque, prise de risque délibérée.

Le rôle de l'enseignant de la conduite :

- C - doit se limiter à faire acquérir les connaissances de base du code de la route et à développer les habiletés psychomotrices utiles à la conduite, compte tenu du temps limité de la formation,
- D - consiste notamment à créer des attitudes sécuritaires en apprenant à reconnaître les dangers et les façons de les éviter.

Question n° 39

Laquelle ou lesquelles de ces affirmations est ou sont exacte(s) ?

- A - Dans un virage, la trajectoire des roues avant d'une automobile est identique à la trajectoire des roues arrières.
- B - Dans un virage, les roues extérieures tournent plus vite que les roues intérieures.
- C - Il résulte du braquage des roues directrices une même valeur angulaire pour chaque roue.

Question n° 40

- A - Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à toutes les places du véhicule, sauf à celles qui sont équipées d'un coussin gonflable (air-bag).
- B - Les ceintures de sécurité munies d'une charge explosive sont appelées ceintures pyrotechniques et sont conçues pour s'ouvrir automatiquement après un choc.
- C - La sécurité dite primaire ou active comprend l'ensemble des mesures visant à éviter les accidents.
- D - La sécurité dite secondaire ou passive concerne l'efficacité des secours apportés aux victimes.